

L’an deux mille vingt-cinq et le trois juillet, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-sept juin deux mille vingt-cinq, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	35	Suffrages exprimés :	51
Absents :	20	- dont POUR :	51
Absents AVEC pouvoir	16	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	4	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président

Mme ARAGONES Claire	Mme GIRARD Nicole	Mme PAIGNON Laurence
M. BATOUX Philippe	Mme GREGOIRE Sylvie	M. PEYRARD Jean-Pierre
M. BOREL Félix	Mme JEAN Amélie	Mme PIERI Julia
M. CARLIER Roland	M. JUSTINESY Gérard	M. RIVET Jean-Philippe
Mme CATALANO-LLORDES Gaétane	M. KITAEFF Richard	M. ROUSSET André
M. COURTECUISSÉ Patrick	M. LIBERATO Fabrice	M. SEBBAH Didier
Mme CRESP Delphine	Mme MARIANI-RENOUX Séverine	M. SILVESTRE Claude
M. DECHER Martine	M. MASSIP Frédéric	M. SINTES Patrick
M. DERRIVE Eric	Mme MILESI Véronique	Mme STELLA Aurore
Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	M. MOUNIER Christian	M. VOURET Eric
Mme FAURE Cécile	Mme NALLET Christine	
M. GERAULT Jean-Pierre	M. NOUVEAU Michel	

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme AMOROS Elisabeth	ayant donné pouvoir à M. JUSTINESY Gérard
Mme ANGELETTI Frédérique	ayant donné pouvoir à M. SEBBAH Didier
M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme PAIGNON Laurence
Mme AUDIBERT Danielle	ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre
Mme BASSANELLI Magali	ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine
Mme BLANCHET Fabienne	ayant donné pouvoir à Mme PIERI Julia
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse
Mme BUCHACA Sophie	ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. COURTECUISSÉ Patrick
Mme DAUPHIN Mathilde	ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
M. JUNIK Pascal	ayant donné pouvoir à Mme CRESP Delphine
M. LE FAOU Michel	ayant donné pouvoir à Mme GIRARD Nicole
Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse	ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian
Mme PALACIO Céline	ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland
M. PETTAVINO Jean-Pierre	ayant donné pouvoir à Mme GREGOIRE Sylvie
Mme ROUX Isabelle	ayant donné pouvoir à M. LIBERATO Fabrice

Absents excusés :

Mme MACK Marie-Thérèse
Mme MONFRIN Marie-Josée
Mme PONTET Annie

Absents non-excusés :

M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :

Mme PIERI Julia

	République française 2025/ Département de Vaucluse – Arrondissement d’Apt
	Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 3 juillet 2025

N° 2025-143	ATTRACTIVITE TERRITORIALE – Opération Grand Site Participation au fonctionnement du portage de l’OGS
--------------------	--

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*
- *Vu le Code de l’Environnement ;*
- *Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire n°2019-15 en date du 5 février 2019 relative à la participation de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération au fonctionnement du portage de l’Opération Grand Site (OGS) par la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse ;*
- *Vu l’avis du bureau communautaire en date du 6 mai 2025.*

La démarche Grand Site de France est une politique lancée dans les années 1970, avec la création du label en 2002. Elle vise à gérer et préserver des sites classés de grande notoriété et forte fréquentation pour éviter les dégradations. Le label est attribué si un projet de préservation, gestion et mise en valeur répond aux principes du développement durable.

Le Projet Grand Site (PGS) relancé autour de Fontaine-de-Vaucluse en janvier 2014 concerne cinq communes : Lagnes, Cabrières d’Avignon, Saumane de Vaucluse, Fontaine de Vaucluse et L’Isle-sur-la-Sorgue. Ce projet s’étend sur environ 8000 ha, du Partage des Eaux à L’Isle-sur-la-Sorgue jusqu’aux reliefs des Monts de Vaucluse.

Depuis avril 2018, la CCPSMV est l’organisme de gestion de l’Opération Grand Site. La participation de LMV à cette coordination est active depuis le 18 mars 2019.

En 2025, il est proposé d’ajuster le soutien financier apporté par LMV tenant compte des actions déployées sur les communes membres de LMV : Lagnes et Cabrières d’Avignon.

Le Conseil Communautaire,
 Oui le rapport ci-dessus,
 Délibère, et
 A l’unanimité des suffrages exprimés,

- **APPROUVE**, la convention de partenariat triennale avec la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse ;
- **DIT** que les crédits sont prévus au chapitre 65 ;

- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tout document se rapportant à cette décision.

La Secrétaire de séance,

Julia PIERI



Cavaillon, le 7 juillet 2025

Le Président,

Gérard DAUDET



